



CITADELLES ET MAQUIS D'INDOCHINE 1939-1945

Association loi 1901 créée le 18 décembre 1978

Affiliée Fédération Nationale André Maginot des Anciens Combattants. Gr. 09

Adresse : 2 rue Charles-Axel Guillaumot 92500 Rueil- Malmaison

Adresse courrier : CMI, 5 rue Charles Vaillant 78400 CHATOU

Courriel :cmiindochine@gmail.com.....

Mot du président

Chers Amis,

Afin de mieux répartir les convocations et invitations pendant l'année, nous avons maintenu notre conseil d'administration et notre assemblée à la rentrée comme l'année précédente. Elles se sont tenues le 3 septembre aux Invalides. Le **ravivage de la Flamme** a bien eu lieu le 2 septembre dernier. Le général d'armée Christian Rodriguez, directeur général de la gendarmerie nationale, s'est fait représenter par le **colonel Juan Compagnie**, officier de la région de gendarmerie d'Île-de-France et pour la zone de défense et de sécurité de Paris. Le Lt-Cnl Jean-Michel QUEVA représentant le Comité de Mémoire Indochine était à nos côtés pour déposer la gerbe de fleurs. Après la sonnerie aux morts, les voix de deux étudiantes ont retenti sous les voutes de l'Arc de Triomphe pour nous interpréter avec brio le Chant des Partisans. Quelques photos ci-dessous vous permettront de revivre la cérémonie.

Le compte rendu de l'assemblée annuelle joint à la lettre vous permettra de connaître l'actualité de la vie de l'association qui concentre ses efforts en particulier sur le site internet de Citadelles et Maquis, maintenant accessible à tous (www.CMI3945).

Comme nous vous l'avions annoncé dans la lettre précédente, nous laissons cette fois ci, dans cette lettre, la parole à Monsieur Jean-Jacques Bonnaud, un adhérent de longue date, qui, au travers de quelques extraits de son ouvrage paru en avril dernier « **Prisonniers du Mikado** », nous relate les événements du 9 mars 1945 à Tourane, puis à Hué, avec les yeux d'un adolescent de 15 ans.

Nous avons été informés cet été d'une nouvelle qui ne peut que nous réjouir : La promotion de l'ESM Saint Cyr 2021/2024 a fait l'annonce du choix de son parrain lors de la cérémonie du Triomphe à Coëtquidan. Il s'agit du **colonel Charles Le Cocq**, mort au combat contre les Japonais le 11 mars 1945 à Ha Koi. Le Général Leclerc l'a fait Compagnon de la Libération à titre posthume dès le mois suivant. Une notice biographique vous permettra de mieux connaître ce personnage de légende. Sa fille, mademoiselle Marie-Josèphe Le Cocq a fait partie de notre association jusqu'à sa mort en 2016.

Nous nous permettons un dernier rappel aussi à ceux qui ne nous ont pas encore envoyé la **cotisation annuelle**. Nous comptons sur eux et les en remercions ! Nous en profitons pour remercier ceux qui l'ont déjà réglée et quelques fois de façon très généreuse.

Bien amicalement,

Loïc de Laborie, Tél/ 06 72 24 07 10

**77^e Anniversaire de la Reddition du Japon sur le croiseur
Missouri dans la baie de Tokyo le 2 septembre 1945.**

**Reportage photographique du ravivage de la Flamme
à l'Arc de Triomphe le 2 septembre 2022**

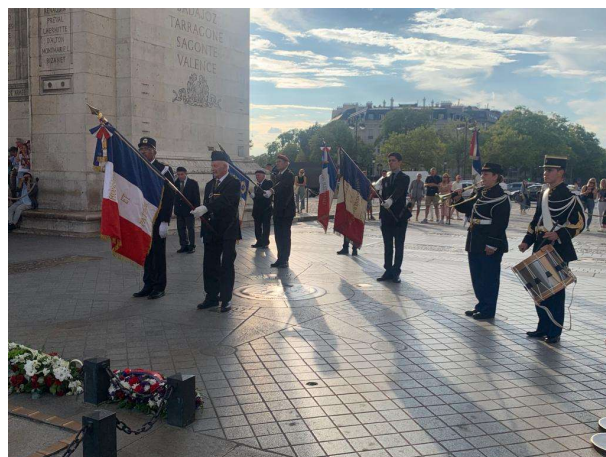
La cérémonie a été organisée par CMI 1939-1945, auquel s'est joint le Comité de Mémoire de l'Indochine représenté par le Lt-Colonel Jean-Michel Quéva.



Le cortège se met en place



Notre porte drapeau junior Gabriel Court



La sonnerie aux morts



Cécile Bezer ravive la flamme



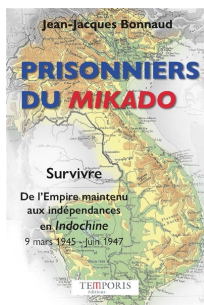
Catherine-Camille Ghislain et Marie-Lys de Laborie entonnent le Chant des Partisans



La photo d'une partie des participants à l'issue de la cérémonie

Récit des évènements du 9 mars 1945 à Tourane puis à Hué avec le yeux d'un adolescent de 15 ans

Extraits de l'ouvrage autobiographique « Prisonniers du Mikado » de Mr Jean-Jacques Bonnaud membre de l'association (aux éditions Temporis, paru en Avril 2022),



« Ce soir du 9 mars en Annam, à Tourane (devenu plus tard Danang) la journée a été calme, la nuit tombe et, dans la chambre que je partage avec mon jeune frère Philippe, nous venons de nous glisser chacun sous nos moustiquaires. Il n'y a pas eu de bombardement américain ce jour-là, alors qu'ils étaient devenus pratiquement quotidiens depuis février.

Soudain vers 21h des détonations et des explosions éclatent toutes proches vers la poste et la caserne de l'infanterie coloniale. Mon père entre, écoute par la fenêtre ouverte et nous dit que c'est sans doute un exercice d'alerte.

Nous n'en sommes pas surpris, car quelques jours plus tôt, à table, mes parents ont évoqué un incident qui s'est produit entre une patrouille française et une compagnie japonaise qui, de nuit, était en train d'encercler la caserne située rue Jules Ferry, en se faufilant dans le caniveau qui l'entourait. Les officiers français avaient découvert les Japonais à la lumière de leur lampe électrique, et les officiers japonais ont expliqué qu'il s'agissait d'un exercice en prévision du débarquement américain que tout le monde semblait attendre. L'incident resta circonscrit et mon père en tenait le récit par un de ses amis officiers, ainsi que l'information que les marchands chinois avaient vendu énormément de lampes électriques à l'intendance japonaise ces derniers jours. À Hanoï, ce même jour la sûreté avait aussi remarqué la passation de commandes urgentes et massives de brassards à des tailleurs de la ville par la gendarmerie japonaise pour ses auxiliaires annamites. Mes parents avaient évoqué la méfiance des Japonais envers l'armée française et leur énervement devant l'évolution de la situation militaire aux Philippines, marquée par des massacres de prisonniers civils lors de la chute de Manille le 4 mars. Peu de jours auparavant ma mère avait aussi parlé à table de certaines scènes vues au marché. Elle s'était exprimée en partie en anglais pour éviter d'être écoutée par les domestiques. Mes parents avaient en effet été prévenus que la Kempetaï (c'est à dire la gendarmerie japonaise) interrogeait certains domestiques sur leurs patrons.

....

Ce soir 19 mars 1945 les tirs d'alerte se prolongèrent à Tourane, d'autres se firent entendre du côté de la caserne de l'artillerie et de la garde indochinoise près du monument aux morts de 1914-1918, puis s'espacèrent, et nous nous rendormîmes.

Ce n'est que le lendemain que réveillés par notre Thi Ba et notre mère nous apprenons stupéfait ce qui s'est passé cette nuit. On nous annonce que nous n'irons pas en classe ; au petit-déjeuner nous saluons notre père, en général déjà à son bureau, et curieusement vêtu d'un complet en drap gris, d'une chemise kaki, est en train de boucler une nuisette kaki de divers effets de rechange. Il part en nous embrassant, prend son casque kaki d'officier de réserve et suit un gendarme japonais monté à l'étage le chercher pour l'emmener encadré de 2 soldats baïonnettes au canon pour être interrogé à la Kempetaï la fameuse Gestapo japonaise. Ma mère a du mal à cacher son inquiétude, les domestiques lui disent que l'on voit beaucoup de français emmenés comme lui en partie bien sûr pour leur faire perdre la face mais la Kempetaï est toute proche

installée depuis peu dans l'ancien immeuble de la Shell, quai Courbet. L'avis des domestiques, que les factionnaires japonais devant la banque ont laissé prendre leur service, n'est pas très encourageant.

...

Nous ne saurons rien de plus jusqu'au retour le soir de notre père toujours encadré d'un gendarme et de 2 gardes l'armée. Il est-il a ordre de rester l'étage ; il a subi un interrogatoire de principe et a pu recevoir quelques-uns de nos amis sans pouvoir leur parler ; certains semblent avoir été retenus, et nous avons peur pour eux. Nous ne savons pas encore de quoi Kempetaï est capable, car cette organisation a été très surveillée et bridée pendant 4 ans par la sûreté française, de même que les consulats japonais qui l'ont parfois abritée lors de ces indicateurs lorsque ces indicateurs étaient harcelés ou ses protégés menacés (comme l'ancien ministre de Bao Dai, Ngo Dinh Diem caché à Hué plusieurs années). Mais nous craignons le pire et les domestiques déjà informés par la propagande japonaise ne nous détrompe pas.

Le soir à table mes parents commentent les événements, largement en anglais, car nous avons encore nos domestiques, et j'ai reconstitué plus tard avec eux ce qu'ils n'ont pas dit tout de suite, pour éviter de trop nous effrayer.

Donc ce soir du 9 mars, la fusillade s'est éteinte vers minuit. Se doutant d'un gros incident, pour le moins, mes parents ont passé quelques temps à brûler et faire disparaître par les toilettes un certain nombre de documents qu'ils estimaient pouvoir intéresser les Japonais. Vers 1h du matin, mon père réveillé par le gardien de nuit de la banque qui a dû ouvrir le portail à une troupe japonaise armée qui insisté pour le voir et il se trouve nez à nez avec cette patrouille montée en armes à l'étage. Le chef, un adjudant de la Kempetaï s'introduit avec ses acolytes et exige de perquisitionner l'appartement. Il fouille les meubles pour en extraire et confisquer la carabine, les deux pistolets, le poste radio assez puissant que mon père écoutait la nuit pour prendre les radios des Indes ou du Pacifique américain, notamment depuis la reprise de Manille, et son appareil photo. Le téléphone est coupé à la poste. L'adjudant s'est contenté de vérifier avec sa lampe électrique notre présence à travers nos moustiquaires à la demande de ma mère. Mon père en pyjama, est obligé de rester toute la nuit assis dans un fauteuil du salon sans pouvoir bouger, encadré par 2 soldats baïonnettes au canon, ma mère obtenant seulement au bout d'un moment le droit de lui apporter un verre d'eau jusqu'à ce que l'adjudant lui ai fait demander de s'habiller pour aller à la Kempetaï.

.... [Quelques semaines plus tard]

Sentant les Japonais près de la défaite le gouvernement Kim durcit les conditions de vie des Français à partir de la mi-juillet. Il nous est interdit d'adresser la parole à un annamite dans la rue ni de prendre un pousse-pousse (interdiction à vrai dire toute théorique), d'essayer d'acheter quoi que ce soit en dehors de notre marché (qui est mis en grève presque systématiquement le jour où nous y avons théoriquement accès sauf 2 magasins un tailleur et un cordonnier). Les derniers domestiques encore employés doivent porter un brassard, ceux qui les dissuadent tout de suite de rester à leur poste. Le transport des sacs de charbon pour des gens qui n'ont pas de rechange de vêtements posent quelques problèmes, ainsi que la rareté du savon et du tissu. Les Français sont obligés de traîner eux-mêmes leurs corbillards, de creuser les tombes de leur mort et la présence au cimetière est limitée. Impossible d'aller chercher un médecin la nuit naturellement. En outre le gouvernement nous annonce la rétrocession par les Japonais des concessions françaises d'Indochine, dont Haïphong et Tourane.

Les groupes de jeunes multiplient les provocations et les bastonnades. Mon père échappe de peu à un lynchage à coups de pierres en fuyant le marché à vélo avec mon frère sur le siège arrière, un jour ou une provocation y a été organisée : un jeune voyou a prétendu brusquement qu'un français âgé lui a volé quelque chose devant un étalage et le français s'est vu frappé, s'est fait casser les lunettes et est entraîné au poste de police du marché ; cela a provoqué une rixe... les bicyclettes sont d'ailleurs ensuite toutes confisquées par la police. Le gouvernement nous oblige à acheter des bons d'achat, mais en cas de grève les bons ne sont plus valables et ne sont pas remboursés. Notre zone de résidence est réduite et nous ne pouvons plus circuler hors de notre domicile que de 8h à 20heures. »

Le colonel Charles Le Cocq
parrain de la promotion ESM n°208 2021/2024



Le colonel CHARLES LE COCQ a été élu parrain de la promotion ESM (Saint-Cyr Coëtquidan) n°128, le samedi 23 juillet dernier, à l'occasion de la cérémonie du Triomphe. Il fait partie des 3 compagnons de la libération nommés à titre posthume par le général Leclerc au lendemain des combats du coup de force japonais, avec le capitaine Jean d'HERS(cf. lettre INFO CMI n°32) et Monsieur René NICOLAU.

L'association Citadelles et Maquis d'Indochine 1939-1945 est particulièrement sensible au choix de la promotion ESM 2021/2024. Le colonel Charles Le Cocq est en effet une des plus belles figures de la geste française en Indochine, et spécialement lors de ces événements.

Nous reprenons ci-dessous sa biographie tirée du site des Compagnons de la Libération :

« Né le 20 Avril 1898 – Rennes (35000 ILLE-ET-VILAINE FRANCE) - Décédé le 11 Mars 1945 – Hanoi (VIETNAM)

Charles Le Cocq est né le 20 avril 1898 à Rennes en Ille-et-Vilaine. Son père est rédacteur des PTT.

Il fait ses études secondaires au collège Jules Simon à Vannes dans le Morbihan jusqu'au baccalauréat. Il se destine à l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr qu'il prépare au lycée Clemenceau de Nantes lorsqu'il est appelé sous les drapeaux en avril 1917. Incorporé au 62e Régiment d'infanterie, il est admis à Saint-Cyr août 1917.

En avril 1918, il quitte l'école et est affecté comme sergent au 53e Régiment d'infanterie coloniale au sein de la 10e Division d'infanterie coloniale (Division Marchand). Il se distingue en Champagne dans les combats du 15 au 17 juillet 1918, puis du 23, où il entraîne sa demi-section à l'attaque d'un village fortement occupé par des mitrailleuses. Il contribue ainsi à la prise du village, faisant vingt prisonniers dont un officier et s'emparant de deux mitrailleuses. Promu aspirant, il reçoit après cette action sa première citation à l'ordre de l'Armée pour sa "très belle attitude au feu". Après l'armistice et deux mois de vacances, Charles Le Cocq sollicite, en janvier 1919, son affectation au Maroc au sein du 33e RIC.

Il débarque, après deux mois de voyage, à Casablanca. Un mois plus tard, il est rappelé en France pour parfaire son instruction militaire à Saint-Cyr. Il retrouve le Maroc en décembre 1919 avec le grade de sous-lieutenant au 10e Bataillon sénégalais. Dans la subdivision de Taza, il prend part, en mai 1920, à

des opérations dans la région de Bou Rached où il conduit ses hommes en manœuvre sur un terrain difficile et fortement battu par le feu de l'ennemi

Il quitte ensuite le Maroc pour l'AOF où, en octobre 1923, le lieutenant Le Cocq entraîne vigoureusement sa section au combat de Tin Aïcha près de Tombouctou et reçoit une nouvelle citation. En 1924, il devient chef du peloton méhariste n°3 axé vers le nord-ouest de Tombouctou. Il est ensuite commandant de subdivision au centre de la région dénommée Adrar des Ifoghas et obtient une autre citation au combat de Tamakaste où, poursuivant une bande de pillards, il la détruit complètement faisant trente prisonniers. En 1929 il rentre en France puis, promu capitaine, il reçoit en 1931 le commandement du groupe nomade de Chinguetti en Mauritanie. Charles Le Cocq dirige une importante reconnaissance dans une région difficile parcourue par des nomades non ralliés, où aucun détachement français ne s'est aventuré depuis vingt ans. En trois semaines, il effectue un parcours de plus de mille kilomètres obtenant de "brillants résultats d'ordre politique, militaire et topographique". Le 14 mars 1932, un des détachements français de Mauritanie ayant été attaqué par trahison et en partie massacré, le capitaine Le Cocq se lance à la poursuite des rebelles, les atteint le 19 mars et leur inflige un sanglant échec. Le lendemain, il est attaqué à son tour mais repousse l'ennemi avec vigueur.

De retour en France en 1935, il repart bientôt pour l'Afrique, au Soudan, où il prend le commandement du Cercle de Gourma-Rharous. En février 1937 il rentre à nouveau en France mais, désigné pour l'Indochine, il embarque à Marseille en novembre 1938 ; il est affecté à Phnom Penh comme adjoint au commandant de la subdivision du Cambodge.

En mars 1939, il est affecté en Cochinchine et reçoit bientôt ses galons de chef de bataillon. Dès l'annonce de l'armistice français de juin 1940, il choisit la voie de la France Libre et du refus de la défaite. Après le départ du général Catroux, gouverneur général de l'Indochine, puis son ralliement au général de Gaulle, Charles Le Cocq décide de rester à son poste comme commandant du 2e bataillon du Régiment de tirailleurs annamites et de s'opposer quand l'occasion se présentera aux forces japonaises. Il prépare ses hommes à la lutte qui s'annonce.

A partir de janvier 1941, il participe à la campagne contre les Siamois qui, aidés par les Japonais, revendiquent des territoires en Indochine. A la tête d'un groupement tactique composé d'un bataillon, d'une batterie et de deux groupes francs, il résiste victorieusement aux attaques de forces ennemies très supérieures en nombre et appuyées par l'artillerie et l'aviation. Il parvient à maintenir, jusqu'à la cessation des hostilités, les positions qui lui ont été confiées.

En décembre 1941, il prend le commandement de la subdivision militaire de Lao Kay au Tonkin où il dirige pendant vingt mois six compagnies de Tirailleurs Tonkinois, des éléments d'artillerie coloniale et de la Légion étrangère ; nommé lieutenant-colonel en novembre 1942, il reçoit en août 1943 le commandement du 1er Territoire militaire à Monkay, à la frontière sud-est de la Chine, sur la baie d'Along.

Début 1945, dès les premiers jours de l'occupation japonaise, il organise son territoire en vue de la lutte armée qu'il sait inévitable. Au moyen d'une préparation méthodique, il réussit à insuffler à ses hommes sa foi dans la victoire finale. Le 9 mars 1945, brutalement, les Japonais attaquent en tous points les unités françaises. Le jour-même, le poste de Hakoï, non loin de Monkay, assiégé, lance un S.O.S. ; le lieutenant-colonel Le Cocq décide de venir immédiatement en aide aux assiégés, et le 10 mars à midi, il quitte Monkay en auto d'abord puis à cheval et se lance, le lendemain, à l'assaut des forces japonaises qui entourent Hakoï. Alors qu'il inspecte les lignes pour en vérifier la solidité, il est mortellement atteint par une balle.

Il est inhumé le 12 mars dans l'enceinte du poste de Than Mai ; rapatrié en France, son corps sera réinhumé à Saint-Raphaël dans le Var. Charles Le Cocq a été promu au grade de colonel à titre posthume.

Nécrologie

Monsieur Philippe LE PEUCH nous a informé du décès de son père, Monsieur Pierre LE PEUCH, mort dans sa 101ème année.

Nous lui transmettons nos sincères condoléances. En mémoire de son père, il rejoint l'association et nous l'en remercions chaleureusement.

Monsieur Pierre Le Peuch était membre de l'association dès les premières années. Originaire de Guigamp, il entre à l'école des Moussettes à Brest à l'âge de 16 ans. Deux ans plus tard, il rejoint Saïgon pour être affecté à bord du Lamothe Picquet comme matelot-fusilier. Au moment du 9 mars, il fait partie de la garde d'honneur de l'Amiral Decoux mais, du fait de la destruction des ponts ferroviaires, son détachement est resté à Hanoï et n'a pas suivi l'amiral, qui lui est à Saïgon. Il est rapidement arrêté dans la ville où il était en sortie, interrogé par la Kempeitai puis incarcéré à la citadelle avec le reste des militaires français prisonniers jusqu'en juillet. A partir du 1^{er} août, il fait partie des déportés du camp de Hoa Binh, dit les camps de la Mort Lente, exactement au km 57,500, où il serait vraisemblablement mort sans les destructions de Nagasaki et Hiroshima quelques jours plus tard par les bombes atomiques américaines. Il ne quitte cependant le camp que le 20 août. Rapatrié en avril 1946, il quittera la marine en 1961 pour rejoindre le centre d'études nucléaires de Grenoble jusqu'en 1982. Pierre LE PEUCH fait partie des membres de l'association les plus passionnés par le sujet de l'Indochine et l'association a conservé quelques écrits de sa main et documents qu'il nous avait transmis.

Timbres commémoratifs de la période 1939/1945 :

Nous vous rappelons qu'une série de timbres est maintenant disponible sur le modèle ci-dessous (série n°2). Si vous êtes intéressé, veuillez adresser votre commande à l'adresse de l'association : **CMI 1939-1945 - 5, rue Charles Vaillant 78400 Chatou**

Carnet « Livret pour offrir » de 10 timbres au prix de 17 €

Le chèque est à envoyer avec la commande à l'ordre de « **Citadelles et Maquis d'Indochine 1939-1945.** »

! Attention de bien libeller le chèque svp !



A ce jour, nous sommes censés avoir répondu à toutes les commandes reçues. Si ce n'est pas le cas, merci de nous appeler au 0672240710